



Récupérer un nom de naissance

Par **jonejone**, le **26/01/2017 à 18:51**

Bonjour,rnrnJ'ai 25 ans et je porte de nom de famille de mon beau père qui m'a reconnu lorsque que j'étais mineur.rnJ'aimerais savoir si c'était possible de récupérer mon nom de naissance car c'est un nom que je ne suis pas fier vis à vis de mon passé avec cette personne ect rnJe voudrais savoir où il faudrait s'adresser?rnFaut-il un avocat?rnEst ce que cette démarche à un coût?rnrnCordialement

Par **Visiteur**, le **26/01/2017 à 19:24**

b s rnVous avez été reconnu, il y a donc une filiation indéfectible !rnLa solution est la contestation de paternité, dont la preuve passe par l'ADN...rnVous trouverez beaucoup d'articles sur le sujet via le net !

Par **Visiteur**, le **26/01/2017 à 19:24**

b s rnVous avez été reconnu, il y a donc une filiation indéfectible !rnLa solution est la contestation de paternité, dont la preuve passe par l'ADN...rnVous trouverez beaucoup d'articles sur le sujet via le net !